

# TALENTS DES CITÉS

Communiqué de presse, 3 septembre 2020

## Concours Talents des Cités 2020 en Bourgogne – Franche Comté

### Deux entrepreneurs de Sens et de Besançon distingués Lauréats régionaux

Au cours de l'été, 14 jurys organisés dans toute la France (métropolitaine et Outre-mer) ont désigné les lauréats régionaux de cette 19ème édition du Concours Talents des Cités. Au total, parmi les 674 candidats, une trentaine de créateurs d'entreprises et porteurs de projets, installés dans les quartiers prioritaires de la Ville\* sont distingués et labellisés « Talents des Cités ».

Ces lauréats vont bénéficier d'une dotation financière et entrent en lice pour la finale nationale du concours Talents des Cités 2020.

Les résultats seront annoncés lors de la cérémonie de remise des prix qui se tiendra le 1er octobre prochain à Paris.

A l'initiative du Ministère chargé de la Ville et du Logement et de Bpifrance, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser les initiatives et les réussites entrepreneuriales dans les quartiers prioritaires de la ville. Il s'inscrit comme un temps fort de l'ambition "Entrepreneuriat pour tous".

L'ANCT (ex-CGET – Epareca), France Télévisions, Radio France, le Club du XXIe siècle et le Club d'anciens lauréats du concours, par leurs soutiens, se joignent à cette dynamique qui mobilise tout l'écosystème de la création d'entreprises. En lien étroit avec les directions régionales de Bpifrance, BGE coordonne l'organisation locale du concours.

En Bourgogne, le jury vient de désigner deux lauréats, qui ont été évalués selon leur parcours (motivation, profil entrepreneurial), la viabilité économique et financière de leur projet, l'impact de leur activité sur le quartier (création de lien social et d'emplois), et leur mission « d'ambassadeur des quartiers » :

CATÉGORIE CRÉATION – activité créée depuis moins de 3 ans

**Lauréat : Mohammed Errafi**

**Entreprise : Gravipack**

**Sens – Quartier Sens-Est ZFU**

**Prix : 2000€**

Parcours

---

\* \* liste des quartiers prioritaires sur <https://sig.ville.gouv.fr/>

**Mohammed Errafi**, 52 ans, travaillait à l'origine dans la métallerie et la ferronnerie d'art. A la naissance de son fils aveugle, il décide de quitter son emploi et de lui consacrer tout son temps. Il s'engage envers les personnes handicapées et consacre 7 années de recherche à mettre au point son innovation : **Gravipack**, des bretelles qui évitent les douleurs de dos.

#### L'idée

Très investi dans les sujets liés au handicap, Mohammed souhaite s'engager au service des autres. Il conçoit des bretelles qui fonctionneraient comme un exosquelette et rendraient le poids de la charge presque nul.

Une étude scientifique et médicale a été menée pour valider le projet.

#### L'entreprise

Les bretelles innovantes **Gravipack**, uniques et brevetées, intègrent un insert rigide permettant un transfert de charge vers le centre du corps, évitant ainsi les maux de dos dus au poids de charge. Celui-ci est en effet réduit de 92%. Cette innovation s'adresse aux sportifs, aux randonneurs et aux professionnels et Mohammed souhaite le décliner pour les étudiants dès la rentrée 2020. Il recherche des fonds pour ouvrir une boutique et embaucher des salariés en situation de handicap. Ce projet innovant et technique revêt ainsi une dimension solidaire qui met la recherche au service des personnes vulnérables.

CATÉGORIE EMERGENCE – porteur de projet

**Lauréat : Fatoumata SYLLA**

**Entreprise : Toc & Miam**

**Besançon – Quartier de Planoise**

**Prix : 1000€**

#### Parcours :

**Fatoumata Sylla**, 30 ans, a travaillé dans la gestion commerciale et administrative de différents magasins. Le suicide de deux de ses proches l'a conduite à s'interroger sur le problème de la solitude. Elle devient bénévole chez SOS Amitié et réalise à quel point la solitude touche toutes les classes sociales. Après avoir développé une activité d'accueil Airbnb chez elle, où elle proposait un dîner le soir, elle comprend que le repas est créateur de lien et imagine une solution pour réunir des personnes autour d'un repas. De là est né Toc & Miam.

#### L'idée

**Fatoumata** veut créer du lien social autour du repas, briser la solitude dont souffrent encore trop de Français. Elle imagine une plateforme, **Toc & Miam**, qui met en relation des particuliers souhaitant partager un moment de convivialité autour d'un repas. Soit pour recevoir chez soi, soit pour aller déjeuner ou dîner chez quelqu'un au prix d'un repas. « Tout prend un sens au contact de l'autre », tel est le mot d'ordre de la start-up ! Le site **Toc & Miam** permettra de lutter contre la solitude à l'échelle du quartier de Planoise mais également au niveau national et international.

#### L'entreprise

**Toc & Miam** se développera sur une plateforme en ligne combinée à une application (prochainement disponibles), offrant à ses utilisateurs le choix de recevoir des convives pour un repas, ou à l'inverse d'être invité. En arrivant sur Toc&Miam, l'utilisateur pourra créer un compte, soit Cuistot (cuisinier) soit Miam (invité). Ces deux profils seront interchangeables afin de pouvoir vivre les deux expériences.

La participation devra rester abordable afin que ce système soit accessible à tous. Le site et le paiement seront sécurisés afin que les mises en relation entre les utilisateurs se passent bien. Une chaîne Youtube et un blog ont été lancés en juin pour discuter de thématiques autour de la solitude, le partage et la parole.

-----  
**Rendez-vous le 1er octobre à l'UGC Ciné-Cité Bercy pour découvrir les 5 lauréats nationaux**  
Ils recevront des dotations monétaires pouvant aller jusqu'à 7000 euros (montants définis par le partenaire récompensant le prix) ou une campagne de visibilité média.

**Retrouvez les lauréats 2019 :**

<http://www.talentsdescites.com/laureats/index/2019/les-laureats-talents-des-cites>

**Plus d'informations sur :** [www.talentsdescites.com](http://www.talentsdescites.com)

---

### À propos de Talents des Cités

Créé sous l'égide du **Ministère chargé de la Ville et du Logement** et soutenu par **Bpifrance**, le concours Talents des Cités a été créé pour valoriser et rendre plus visibles les initiatives des femmes et des hommes des QPV.

En partenariat avec l'**ANCT (l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires)**, **France Télévisions**, **Radio France**, le **Club XXIe siècle** et **Art and Blind- lauréate de la première édition du concours** -, il est porté par l'ensemble des réseaux de la création d'entreprises et co-organisé dans toute la France par **BGE, réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises**.

Depuis son lancement en 2002, *Talents des Cités* a récompensé plus de 600 entrepreneurs qui ont créé plus de 2500 emplois dans ces quartiers.

- **Plus de 600 créateurs d'entreprise récompensés en 18 ans**
- 14 concours régionaux et 1 concours national chaque année
- 28 lauréats régionaux et 5 lauréats nationaux chaque année
- Une pérennité à 3 ans de 82% des projets des anciens lauréats (moyenne nationale à 71%)

Plus d'information sur : [www.talentsdescites.com](http://www.talentsdescites.com)

### À propos de Bpifrance et Bpifrance Création

Bpifrance finance les entreprises – à chaque étape de leur développement – en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance les accompagne dans leurs projets d'innovation et à l'international. Bpifrance assure aussi, désormais leur activité export à travers une large gamme de produits. Conseil, université, mise en réseau et programme d'accélération à destination des startups, des PME et des ETI font également partie de l'offre proposée aux entrepreneurs. Grâce à Bpifrance et ses 50 implantations régionales, les entrepreneurs bénéficient d'un interlocuteur proche, unique et efficace pour les accompagner à faire face à leurs défis.

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Bpifrance a repris l'ensemble des activités de l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour créer Bpifrance Création.**

Plus d'information sur : [www.Bpifrance.fr](http://www.Bpifrance.fr) - [www.bpifrance-creation.fr/](http://www.bpifrance-creation.fr/) [www.presse.bpifrance.fr/](http://www.presse.bpifrance.fr/)  
Suivez-nous sur Twitter : @Bpifrance - @BpifrancePresse

### A propos de BGE

Créé en 1979, BGE est un **réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises** depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. **Booster et Garant d'un Entrepreneuriat pérenne**, BGE transfère les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux.

Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de **plus de 400 000 entreprises**. Avec un **fort ancrage territorial**, le réseau BGE compte aujourd'hui **530 lieux d'accueil** déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 1030 conseillers-formateurs. Chaque année, **30 000 entreprises** sont également accompagnées par BGE dans leur développement.

Plus d'information sur : [www.bge.asso.fr](http://www.bge.asso.fr)